



« Il y a un autre monde  
mais il est dans celui-ci »

Paul Eluard

2026



Le Conseil Municipal, les Agents territoriaux et moi-même  
vous adressons ainsi qu'à vos proches nos Meilleurs Vœux.

# Edito



Madame, Monsieur,

En cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que la solidarité continue de nous guider, et que chaque jour nous rappelle que nous avançons mieux ensemble.

Dans un contexte anxiogène, tant sur le plan national qu'international, il nous faut préserver notre culture de partage, de cohésion et de vivre-ensemble. C'est ce à quoi nous nous employons, au quotidien, au niveau local. L'aménagement de notre zone de loisirs et la rédaction de notre Projet Educatif Territorial (PEDT) en sont des illustrations concrètes.

Nous faisons face à des défis climatiques, sociaux et d'aménagement, qui ne pourront être relevés que collectivement. Malgré les tensions nationales autour notamment des questions budgétaires, 2025 a été une année de réalisations qui répondent à nos besoins tout en s'adaptant aux exigences du moment. Les aménagements de la zone de loisirs, la rénovation du bassin de plein air et des éclairages des équipements sportifs s'inscrivent dans notre démarche en faveur du développement durable. Vous avez pu apprécier cet été les promenades bucoliques et sécurisées sur la zone interdite à la circulation.

Pour 2026, sont d'ores et déjà engagés : la réhabilitation de la rue du Maréchal de Lattre et la poursuite de l'aménagement de la voie douce jusqu'au centre-ville.

Bien à vous

Christophe SONREL  
Maire de Damelevières

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Sonrel', written over a horizontal line.

# En conseil municipal

Au conseil municipal du 24 Novembre 2025



## 1. Gestion forestière 2026 : coupes de bois et affouage encadrés

La forêt communale fait l'objet d'une attention particulière pour concilier exploitation durable et préservation de la biodiversité. Pour 2026, l'Office National des Forêts (ONF) propose un plan de coupes de bois sur plusieurs parcelles, approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Les personnes intéressées par l'affouage peuvent s'inscrire en mairie.

## 2. Voie douce et carrefour de la gare : des travaux pour plus de sécurité

Afin de poursuivre les aménagements démarrés en 2021, la commune lance la suite du chantier d'aménagement de la voie douce Route de Blainville et rue du Maréchal de Lattre. Le carrefour de la Gare sera également aménagé en lien avec la rénovation du pont enjambant les voies ferrées porté par le Conseil Départemental. Le marché est attribué à COLAS pour 1,16 M€ HT.

Ces travaux, prévus sur 2026 et 2027, visent à :

- Sécuriser les déplacements piétons et cyclistes avec une voie dédiée.
- Améliorer la fluidité et la sécurité au carrefour de la gare, un point névralgique de la commune.

Pour garantir la sécurité des usagers et des travailleurs sur ces deux chantiers importants, la Ville a retenu BTP Consultants pour assurer la coordination sécurité et protection de la santé (SPS) durant les travaux.

## 3. Dispositif BAFA : former les animateurs de demain

Depuis 2022, la commune soutient les jeunes Damelebiens dans leur formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), avec un dispositif plébiscité pour son impact local.

La Ville prend en charge une partie des coûts de formation, sous conditions de résidence et d'engagement des bénéficiaires à travailler plusieurs semaines dans les structures extrascolaires de la commune après l'obtention du diplôme.

Au conseil municipal du 15 Décembre 2025

## 1. Groupe scolaire du centre : des travaux pour une école plus durable et économe

La commune engage depuis 2022 des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire du centre, identifié comme prioritaire pour son potentiel d'amélioration. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique, déjà récompensée par plusieurs labels (Commune Verte, Villes et Villages Fleuris, Ville Nature).

Travaux déjà réalisés :

- 2022 : Remplacement des fenêtres (rez-de-chaussée), isolation de la salle d'évolution (maternelle) et rénovation de la façade côté cour.
- 2023 : Rénovation du gymnase de l'école Victor Hugo.
- 2024 : Isolation d'une toiture et d'une entrée, et installation d'éclairages économes dans les locaux périscolaires.

Prochaine étape : l'école Victor Hugo avec deux axes majeurs à l'étude pour 2025 :

1. Panneaux solaires : Production d'électricité sur place pour réduire la dépendance au réseau.
2. Modernisation du chauffage : Optimisation des performances énergétiques et du confort thermique.

## 2. Tarifs municipaux 2026 :

L'ensemble des tarifs sont consultables directement sur [www.damelevieres.fr](http://www.damelevieres.fr)



**VENDREDI 23 JANVIER 2026 à 18H00**

**à la MFC de Blainville sur l'Eau**

**Travaux sur « Canalisation Mère » d'arrivée d'eau  
sur les communes de Damelevières et Blainville-sur-l'Eau**

# 2026, année Citoyenne

Cette année, la ville de Damelevières réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 Janvier au 14 Février.

## Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous.

Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Un formulaire papier peut vous être délivré sur demande à l'agent recenseur.

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).

Pour rappel le **RECENSEMENT** est :

- ➔ **OBLIGATOIRE** : Chaque habitant est obligé de se recenser
- ➔ **CONFIDENTIEL** : Vos Informations ne servent à aucun autre organisme
- ➔ **DECLARATIF** : Votre déclaration n'est ni vérifiée ni corrigée



**Du 15 JANVIER**

**au 14 FEVRIER**

**Obligatoire – Confidentiel - Déclaratif**



**Vos réponses aujourd'hui  
construisent la vie locale  
de demain.**

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.  
Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

## Les publics spécifiques

### Vous êtes étudiants ?

Étudiants français ou étrangers en France pour au moins 1 an, vous devez vous recenser dans la commune où vous résidez pour vos études.

### Habitations mobiles et personnes sans-abri :

Les habitations mobiles (forains, gens du voyage, etc.) et les personnes sans-abri sont recensées tous les cinq ans par des agents recenseurs de la commune.

### Quelle que soit votre nationalité

Quelle que soit votre nationalité, si vous résidez en France depuis ou pour au moins 1 an, vous êtes concerné par le recensement de la population.

Pour en savoir plus rendez-vous : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/cest-simple/>

## Une équipe motivée d'agents recenseurs.

## Nous vous remercions de les accueillir avec courtoisie et bienveillance.

Les Agents  
Recenseurs de  
Damelevières :

Valentine CHERY  
Albertine DARGENT  
Patricia ROYER  
Nicole MICHEL  
Florian BOFFY  
Louis SONREL



## Élections des 15 et 22 mars 2026 : Inscription et procuration



Les 15 et 22 mars 2026, vous voterez pour élire vos conseillers municipaux et communautaires. Vérifiez dès maintenant votre inscription sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit, faites-le avant ces dates limites :

- 4 février 2026 si vous vous inscrivez en ligne ;
- 6 février 2026 si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne, rendez-vous sur [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr). Vous pouvez également vous inscrire en mairie avec un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire cerfa n°12669. Il est possible d'envoyer votre demande par courrier à la mairie.

### Voter par procuration

Pour voter par procuration, vous avez deux options :

1. Faire une demande en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) et valider dans un commissariat ou un consulat.
2. Vous rendre directement dans un commissariat ou un tribunal pour remplir un formulaire avec un justificatif d'identité.

Si vous avez certifié votre identité numérique à la mairie, vous pouvez faire une procuration entièrement dématérialisée. Pour donner procuration, vous aurez besoin du numéro national d'électeur de votre mandataire et de ses informations personnelles.

Vérifiez vos procurations en consultant le service public à [service-public.fr](https://service-public.fr) via le téléservice « Interroger sa situation électorale ».

## Vie pratique



### Recensement Citoyen Obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes nés entre Janvier et Mars 2010 sont invités à se rendre en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille.



### Ordures ménagères

Calendriers téléchargeables sur le site de la communauté de communes

<http://www.cc3m.fr/index.php/vivre-au-quotidien/ordures-menageres/ordures-menageres>



### Cadre de Vie

### Remise des prix Concours des Maisons

Chaque année, la commune organise le concours des maisons fleuries, récompensant environ cinquante participants lors d'une cérémonie à la salle Mandela. Les gagnants, dans les catégories maison, cité et balcon, ont reçu des bons d'achat pour les commerces locaux.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement et a salué le travail de la présidente du jury, qui participait pour la dernière fois.

### La magie des fêtes, portée par les équipes municipales

Les services techniques de la collectivité ont métamorphosé la ville pour les fêtes. Guirlandes scintillantes, sapins décorés et installations originales : chaque élément, conçu et réalisé avec passion.

La collectivité salue l'engagement et le professionnalisme de ses agents.

### Marché de St Nicolas

Le marché de la Saint-Nicolas, organisé depuis trente ans, a attiré des centaines de visiteurs ce dernier week-end de novembre. Quarante artisans y ont présenté des créations variées, tandis que saint Nicolas a enchanté petits et grands. Un événement convivial et apprécié pour les fêtes de fin d'année.

Distribution des bons de fin d'année SDF – Julie Meunier



## Environnement

### Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans.

*Composés majoritairement d'un filtre en acétate de cellulose, les mégots ne sont pas biodégradables et peuvent prendre des années, à se décomposer. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, représentant une menace majeure pour la biodiversité aquatique et terrestre.*

Afin de lutter contre la pollution des mégots jetés au sol, la commune a signé une convention de partenariat avec l'éco organisme ALCOME (subventionné par les manufactures de tabacs). Des campagnes d'affichages seront réalisées toute l'année afin de sensibiliser la population à la pollution issue des mégots.

4 cendriers sur plots seront implantés aux entrées de zones accueillant du public, comme les écoles, pour délimiter les « Espaces sans tabacs » (écoles, squares, gare)

Un arrêté d'interdiction de jets de mégots au sol a été pris par la commune.

**Pour éviter le jet de mégots au sol, des cendriers de poches sont disponibles à la mairie. Agissons ensemble pour un avenir plus propre et durable.**

**L'interdiction de fumer est étendue aux lieux suivants, depuis le premier Juillet 2025 et le décret n° 2025-582**

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- Zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- Espaces non couverts des bibliothèques ;
- Espaces non couverts des équipements sportifs au sens de l'article R. 312-2 du code du sport ;
- Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.



## SOLIDARITE

### Challenge des Triplettes Roses 2026 et l'équipe L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE

Interview d'Emilie STEFAN 44 ans habitante de Damelevières. Diagnostiquée d'un cancer du sein triple négatif avec des métastases pulmonaires en juillet 2023.

#### **Pouvez-vous présenter le Challenge des Triplettes Roses et ses dates pour 2026 ?**

Emilie : Le Challenge se déroule du 28 février au 8 mars 2026, pour mobiliser des fonds et sensibiliser contre le cancer du sein triple négatif.

#### **Qui se cache derrière ce challenge et quel est son objectif ?**

Emilie : Le Collectif des Triplettes Roses organise l'événement afin d'informer sur le cancer triple négatif, d'améliorer l'accès à des traitements et de soutenir la recherche.

#### **Quelle est l'équipe qu'elle a créée et qu'apporte-t-elle à l'événement ?**

Emilie : L'équipe s'appelle L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE et apporte énergie et engagement à l'événement.

#### **Comment se déroule l'inscription et quel coût cela représente-t-il ?**

Emilie : L'inscription est fixée à 10 €, somme déductible des impôts car il s'agit d'un don. On peut s'inscrire individuellement, créer une équipe ou rejoindre une équipe existante sur <https://www.collectiftripletrousses.com/page/1769371-presentation-du-collectif> Les entreprises sont invitées à participer aussi.

#### **Comment fonctionne le challenge au quotidien ?**

Emilie : Chaque jour, les participants indiquent les kilomètres parcourus, quelle que soit l'activité (marche, vélo, kayak, natation, rollers, etc.).

#### **Quels avantages y a-t-il à participer ?**

Emilie : En plus de soutenir la recherche et les traitements, les participants rejoignent une communauté solidaire. Le don est fiscalement avantageux et chaque participation compte pour faire avancer la lutte contre ce cancer.

#### **Comment s'impliquer davantage, notamment au niveau professionnel ?**

Emilie : Les entreprises sont encouragées à participer et à challenger leurs collaborateurs. Cela peut prendre la forme de défis d'équipe ou de soutien financier.

#### **Où peut-on obtenir plus d'informations ou rejoindre l'équipe ?**

Emilie : Pour plus d'informations ou pour rejoindre L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE, contactez les organisateurs ou rejoignez l'équipe. Tout le monde peut contribuer, à son rythme.

#### **Un message pour nos lecteurs ?**

Emilie : Rejoignez l'équipe L'ETOILE D'ESPOIR D'EMILIE et participez à cette belle aventure.



## Nos Commerces ...et professionnels

### Salon de Toilettage – 3 Rue du Château à Damelevières

Bienvenue à Isis qui sera ravie d'accueillir votre animal de compagnie pour un moment détente et beauté - Epilation, tonte, ciseaux, bain. Ouvert du lundi au samedi matin à partir de 9h

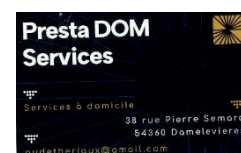
Prise de rdv par téléphone au 📞 06 95 18 41 17/mp/sms



### Presta DOM Services – 38 rue Pierre Sépard à Damelevières

Aude Theriaux vous propose son aide pour vous soulager dans votre quotidien.

Elle vous propose ses services pour l'entretien de votre domicile, les courses de proximité, la préparation de repas. Elle saura également prendre soin de vos animaux pendant de courtes absences. 📞 07 67 01 47 23 - @ audethieriaux@gmail.com



## Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs,

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026, que la santé vous accompagne tout au long de l'année et que vos projets puissent se réaliser tels sont nos vœux les plus sincères.

2026 sera aussi l'année du renouvellement de l'équipe municipale à laquelle nous ne participerons pas.

Nous avons été très heureux de pouvoir vous représenter au sein du conseil municipal et des instances communautaires.

Nous avons toujours agi avec le souci de l'intérêt commun et du développement de notre ville en veillant au bon traitement des dossiers. Nous avons notamment soutenu les projets qui visaient à améliorer le cadre de vie et la sécurité de nos concitoyens.

Il reste encore à faire et nous souhaitons qu'au cours du prochain mandat les sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur puissent aboutir telles que la mise en place de la vidéosurveillance, l'amélioration de la sécurité routière et toutes mesures écologiques.

Nos Meilleurs vœux à tous.

Olivier DARGENT, Thiéry IRDEL

# DAMELEVIÈRES

SALLE DES FÊTES  
25<sup>e</sup> SALON DES PEINTRES



10h à 12h  
14h à 18h

Josette BORD

## 23 24 & 25 JANVIER 2026

Exposition Entrée libre

VILLE DE DAMELEVIÈRES  
de quoi s'y plaire!

Comité des fêtes  
Damelevières



**Dimanche 01 Février**  
**Dimanche 01 Mars**  
**Dimanche 12 Avril**

Salle des fêtes à 14h  
Réservation par sms 06 25 32 71 68

# DAMELEVIÈRES

Au Galaxy, Zone de Loisirs

20 - 21 - 22 février 2026

**31<sup>e</sup> Salon  
de la maison**  
intérieur & extérieur

Entrée gratuite



Vendredi 20 février  
De 16h à 18h

Samedi 21 février  
De 10h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche 22 février  
De 10h à 12h et de 14h à 18h

VILLE DE DAMELEVIÈRES  
de quoi s'y plaire!

Comité des fêtes  
Damelevières

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

# Marché Producteurs Damelevières



Reprise : Vendredi 23 Janvier  
16h - 19h

VILLE DE DAMELEVIÈRES  
de quoi s'y plaire!

Comité des fêtes  
Damelevières

**Le Salon du Vin aura lieu les 08 & 09 Mars 2026**